



Réunion publique d'échange et d'information

Roderen

Maison du village

08 juin 2017



Thèmes de la soirée

1 - Rappel Réalisations/projets 2016

- Scolaires et périscolaires
- Conseil des jeunes
- Culture et communications
- Travaux achevés en 2016

2 - Evènements/manifestations 2016/2017

3 - Budget/investissements 2017

4 - Projets / réalisations en 2017

- Transformation du POS en PLU
- Réseaux rue du Kattenbach
- AFUA des Collines
- Projet ROSACE Fibre optique
- Aménagements environnement
- Bâtiments et voiries

5- Affaires avec CCTC

6 - Mouvements du personnel communal

7 - Etudes et réflexions en cours

- Sécurité Rte de Guewenheim
- Piste cyclable
- Téléphonie mobile
- Compteur électrique « Linky »
- Commune nature & Aménagement paysager
- Commerce de Proximité : boulangerie
- Etude Economie chauffage bâtiments communaux



Des évolutions significatives en 3 ans

- Réforme des rythmes scolaires en 2014-2015
- réorganisation du péri scolaire avec le CSOC
- Fusion des écoles (mat et élem) en 2015-2016
- R.P.I. et transport scolaire 2016-2017
 - Fonctionnement 2016-2017 (convention avec Bourbach)
 - Service périscolaire et garde du matin
- Nouvelles perspectives ... assouplissement horaire ?
- Contraintes CEJ (Contrat Enfance Jeunesse)



Conseil Municipal Jeunes 2016-2017

Conseil municipal des jeunes

Installation
20/09/2016



Première année de fonctionnement

- Bilan
- Prochaines élections
- Perspectives



Culture et communication 2016-2017

- Roderen-Infos
- Site internet
- Concours de photographie
- Des remarques ou des demandes ?
- Bibliothèque municipale

Toutes Les Actualités... Les Archives Agenda Recevoir Roderen-Infos Par Email

Roderen.fr Contacter la mairie

MAIRIE RODEREN
21 GRAND'RUE
68800 RODEREN
TEL : 03 89 37 03 42

Accueil Histoire Mairie Etat Civil Liens Utiles Associations Economie Vie Des Écoles **Galerie Photo**

Mairie de Roderen

[Invitation à la réunion publique du 8 juin 2017 - Maison du village](#)

[Transformation POS en PLU - 27 avril 2017 - Les derniers documents sont disponibles](#)

Tournoi de football des

Les écoliers chantent ARIA

Marché aux puces -

Le nouveau compteur LINKY remplacera alors votre ancien compteur.

**Soirée carpes frites -
Espérance Roderen -
10 juin 2017**

Mort de rire !
La Société Espérance (Symphonie - Lait - Thales) vous invite à sa traditionnelle
SOIRÉE FAMILIALE carpes frites
Spécialité et légumes et d'autres...

Haut de page



RAPPEL : TRAVAUX ACHEVES en 2016

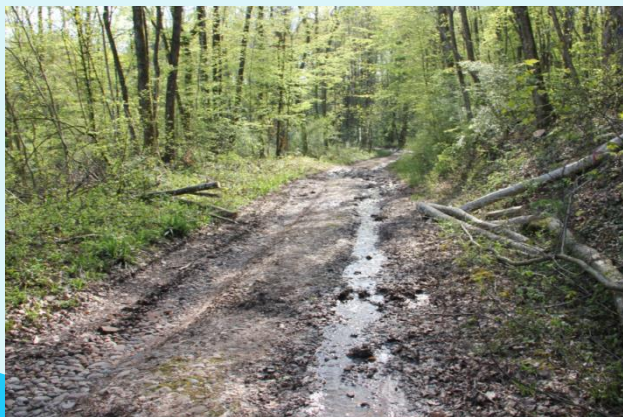
➤ **MAI 2016** : Rénovation du logement « Tschann » (17 000 €)



➤ **JUIN 2016** : Rénovation du Crépi de l' Eglise (68 000 €)



➤ **OCT. 2016** Chemin rural du Hassacker/brücklenwald (23 300 €)



➤ **OCT. 2016** : Enfouissement de la ligne HTA 20 000V (228 000€)





Enfouissement ligne électrique 20 000 v

Le PROJET

2013 : contact ERDF et décision pour démarrer les travaux en 2014

2014 : report des travaux à la demande de ERDF

2015 : relance du projet et début des travaux

- avec ERDF, validation des emplacements des équipements sol
- avec les PROPRIETAIRES pour obtenir un accord (*emplacements et passages sous terrains privés*)

2016 : fin des travaux et réception du chantier le 04 octobre 2016

Les TRAVAUX

Octobre 2015 – Janvier 2016 Démarrage, terrassements, pose des câbles et équipements

20 janvier 2016 : déconnexion et basculement sur le réseau neuf

10 mars 2016 : **réunion publique** pour préparer la dépose des aériens

Mars 2016 : dépose du réseau aérien (câbles, poteaux) et stockage

Les TRAVAUX complémentaires

Septembre 2016 : remise en état du Chemin Haulenweg (500m)

Achèvement de la dépose et évacuation des poteaux

BILAN FINANCIER en fin 2016

Coût TTC 228 000€ **Subvention 2016 : 114 000€ Récup TVA 2016 : 38 000€**

Subvention R2 en 2018 : 70 000€ → charge commune in fine : 8000 euros



Enfouissement ligne électrique 20 000 v



Les TRAVAUX complémentaires

Septembre 2016 : remise en état du Chemin Haulenweg (500m)

En attente Achèvement de la dépose et évacuation des poteaux



CALENDRIER de REALISATION

2015 Préparation du dossier

2016

19 janvier Consultation en Procédure Adaptée (site AMHR)

08 février Réception réponse et ouverture des plis

19 février Commission de Jugement des offres et choix de l'entreprise POTERA

Mai début des travaux

Juin réception



BILAN FINANCIER

PRIX HT	56 776 € (TVA 20%)
SUBVENTIONS	11 400 € (PIL Conseil Départemental)
PARTICIPATIONS	44 000 €
	Conseil de Fabrique : 38 000€ ; ARER : 6000 €)
RECUP TVA en 2018 (15,482%)	: 1 997€

RESTE à la CHARGE de la COMMUNE : 10 799€



CREPI de l' EGLISE ST LAURENT





- **Commémoration Kiffin Rockwell (1916)**
- **Journée citoyenne 16/09/16**
- **Participation Brennfascht 25/09/2016**
- **RVY déplacement le 06 novembre 2016/mai 2017**
- **Haut- Rhin propre 01/04/17**
- **Noël au pays de Thann**
- **Fête des Aînés**
- ***Manifestation pour le déneigement (17/12/ 2016)***



KIFFIN ROCKWELL

Cérémonie du 15/07/2016

Prestation de voltige de la patrouille REVA

Maquette au 1/3 d'un Nieuport

Concert d'une musique militaire

Concert des Blue Lake le
16/07/2016

Eglise de Roderen - 20h

Exposition sur la grande guerre de
l'association les Tranchées Oubliées

Vernissage le jeudi 07/07 – 18h 30

Salle d'honneur de la Mairie





Commémoration Kiffin Rockwell (1916)



Photo Hubert Schnebelen



Photo Hubert Schnebelen



Photo Hubert Schnebelen



Commémoration Kiffin Rockwell



Photo Hubert Schnebelen

Photo Hubert Schnebelen



Evènements / manifestations 2016/17

JOURNEE CITOYENNE *16/09/2016*





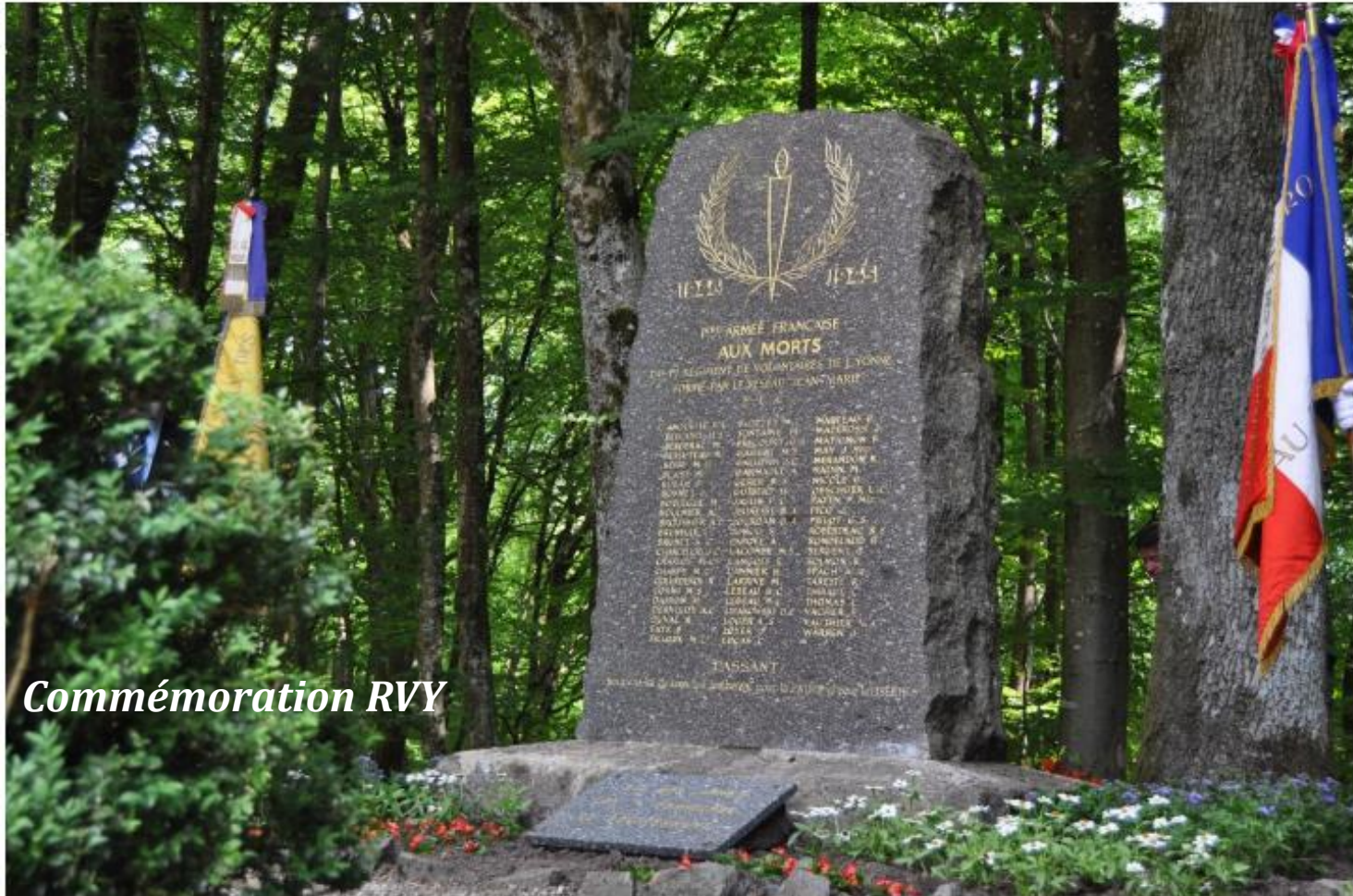
Evènements / manifestations 2016/17

➤ *BRENNFASCHT*





Evènements /manifestations 2016/17



Commemoration RVY

Monument à la mémoire du 1^{er} RVY au carrefour des routes de Guewenheim, Michelbach et Roderen – Haut Rhin.



Evènements / manifestations 2016/17



HAUT-Rhin propre 01/04/2017

Photo Eric Soenen



Photo Eric Soenen

01/04/2017



Photo Eric Soenen



Photo Sophie



Evènements / manifestations 2016/17

NOËL au PAYS de THANN





Evènements / manifestations 2016/17

NOËL des AINÉS



Photo Hubert Schnebelen



Photo Hubert Schnebelen



Photo Hubert Schnebelen



Manifestation pour le déneigement (17/12/ 2016)



Photo André Spetz



Photo André Spetz



Photo André Spetz



Evènements /manifestations 2016/17





Evènements / manifestations 2016/17





Budgets CA 2016 - primitif 2017

BUDGET CA 2016	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Cumul
RECETTES (euros)	548 905	622 138	1 171 044
De l'exercice	489 722	555 716	1 045 438
Report 2015	59 184	66 422	125 606
DEPENSES (euros)	536 521	482 052	959 389
De l'exercice	477 338	482 052	959 389
Report 2015	59 184		59 184
RESULTATS (euros)			
Excédent	12 384	140 086	152 470
Déficit	-		

BUDGET BP 2017	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Cumul
RECETTES	350 210,00	698 240,00	1 048 450
<i>virement interne</i>	<i>137 760</i>		
<i>amortissement</i>	<i>2 000</i>		
Report Excédent 2016 en 1068	12 384	140 086	152 470
DEPENSES	350 210,00	698 240,00	1 048 450
<i>virement interne</i>		<i>137 760</i>	
<i>amortissement</i>		<i>2 000</i>	



Détails Budget primitif 2017

BUDGET BP 2017	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Cumul
RECETTES	350 210,00	698 240,00	1 048 450
<i>virement interne</i>	<i>137 760</i>		
<i>amortissement</i>	<i>2 000</i>		
Report Excédent 2016 (<i>compte 1068</i>)	12 384	140 086	152 470
produits divers	0	91 054	91 054
impôts, taxes (TA, FCTVA..)	23 000	274 200	297 200
subventions /dotations	12 700	192 900	205 600
emprunts et assimilés	162 366		162 366
DEPENSES	350 210,00	698 240,00	1 048 450
<i>virement interne</i>		<i>137 760</i>	
<i>amortissement</i>		<i>2 000</i>	
charges générales		184 780	
Charges de personnels		223 400	
atténuation de produits (Impôts et taxes)		51 000	
autres charges de gestion courante		82 700	
charges exceptionnelles		-	
charges des emprunts (capital , intérêt)	68 340	6 600	
imprévus	5 000	10 000	
Déficit investissement reporté de 2016	-		
immobilisations incorporelles	31 100		
immobilisations corporelles	245 770		



Budget primitif 2017 :

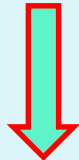
INVESTISSEMENTS RETENUS et SUBVENTIONS

INVESTISSEMENTS	TOTAL TTC	autres recettes	Subvention DETR 2017
TRAVAUX	152 770	4 200	4 000
Aménagements et Installations environnement	13 820	1 100	
Aménagement clôture Arboriculteurs	1 320	1 100	
Aménagements divers (arrosage automatique , entrées village.)	12 500		
Bâtiments	54 800		
Accessibilité : ERPs (Mairie, Ecoles, Eglise, Mn du village)	33 000		<i>5000 possible</i>
Eclairage Bibliothèque	4 500		
Eglise : réfection Cheminée+chaufferie	11 300		
Maison "TSCHANN" (réfection charpente grange)	6 000		
Chemins ruraux et fossés	22 200		4 000
Fossés/Ruisseaux (Curage entrée Guewenheim?)	2 200		
Chemins ruraux : Réfection chemin Aspach 920m	20 000		4 000
Matériel outils	16 900	3 100	
Matériels incendie (habillement, 11 veste, 6*ARIs)	10 700	3 100	
Outilsillage (perceuse ...), bureautique , mobilier	6 200		
Voirie réseaux	138 050		
achèvement enrobé rue du Neuberg	4 500		
aménagement sécurité route de Guewenheim (plateau, radar, feus..)	13 000		<i>30% possible</i>
élargissement de voirie achat terrain	13 250		
Installation de voirie (Panneaux signalétiques)	2 300		
Voirie :caniveau avalloir (rues poirier & Mulberg)	12 000		
Aménagement sécuritaire rue de Rammersmatt	64 000		
Travaux Kattenbach Réseaux EP+EU+MOE...	25 500		
Voirie : 1*PI(poteau Incendie) près de l'église	3 500		
ETUDES	16 600		
Etudes/assistances Maîtrise d'oeuvre et d'ouvrage	6 000		
Etudes autres (accessibilité....)	5 600		
Etudes pour aménagt sécuritaire RD35	5 000		<i>30% demandé</i>
Total général	262 370	4 200	4 000



PLU : la procédure de révision du POS

**Aout 2009/
Septembre 09/2015**
PLU prescrit



Phase d'études

- Diagnostic
- PADD
- Zonage, règlement, OAP
- Dossier de PLU
- Arrêt du projet

CONCERTATION

**Décembre
Mai 2016**

PLU arrêté



Phase administrative

- Consultation PPA et collectivités
- Enquête publique
- Modifications éventuelles

Approbation

**Juillet
Décembre 2017**

PLU approuvé





PLU : le contenu du dossier

Le DOSSIER PLU (*)

1-Rapport de Présentation

- Etat initial de l'environnement
- analyse
- Justification des enjeux et propositions

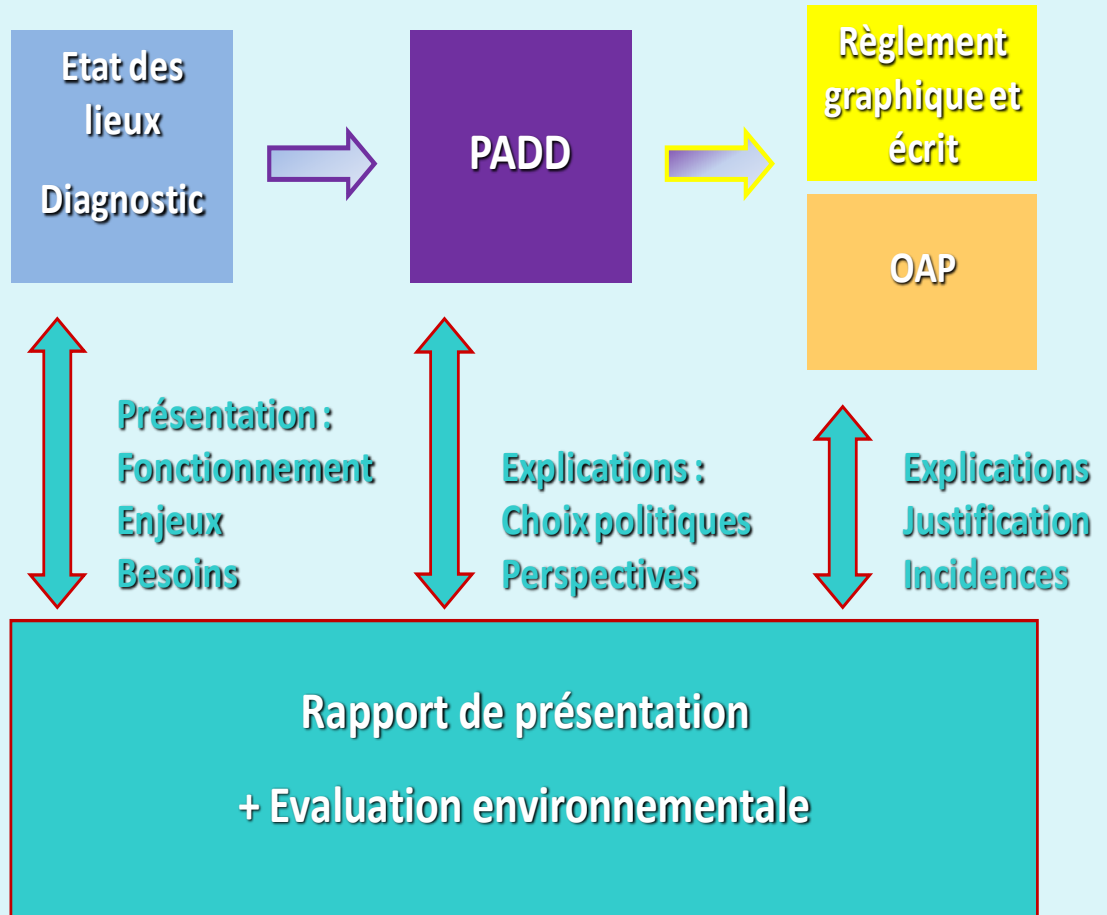
2-Projet d'Aménagement de de Développement Durables (PADD)

3. Règlement

3.a & b Plans de zonages

4. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

5. Annexes



(*) dossier disponible sur le site Internet de la commune



P.L.U. : Les réalisations actuelles

Etapes

2015

- **18 mars** : Marché complémentaire avec l'ADAUHR
- **Juillet** : Etudes zones humides par Ecoscope
- **09 septembre** : Retrait de la délibération 2009 et Nouvelle prescription par le Conseil municipal
- **Octobre** : mise en place du **REGISTRE de concertation (à la mairie)**
- **Novembre** : Concertations avec les propriétaires des zones fortement impactées par le SCot (5 réunions)

2016

- **2 mars** : Conseil municipal : information et débat sur le document PADD
- **16 mars** : 1ère réunion publique d'information
- **01 mai** : saisine de la DREAL (environnement)
- **Juin** : analyse des problèmes de zonage
- **05 juillet** : réunion publique n°2
- **12 juillet** : bilan du projet en Conseil Municipal
- **Juillet** : avis DREAL (??) : pas d'étude environnement
- **Novembre** : commission : révision Règlement/Zonage

2017

- **Février** : transmission du dossier aux PPAs
- **Mai** : **ARRÊT du PLU en Conseil Municipal**

Activités

Rendu des études préalables

Bilan du POS en vigueur

Diagnostic, définition des enjeux et besoins

Concertations (Scot, propriétaires...)

Validation du P.A.D.D. par la commission d'urbanisme

Débat P.A.D.D. et validation en Conseil Municipal

Analyse du zonage et des contraintes SCot

Finalisation des analyses et propositions de zonage

Elaboration finale du Règlement et des OAP
compléments du rapport de présentation

Concertations (PPAs, Scot..)



Étapes

Activités

2017

- *juillet : demande au TA pour préparer l'enquête publique*
- *Aout : nomination d'un commissaire enquêteur*
- *Fin août : retour des avis PPAs sur le dossier d'arrêt*
- ***Septembre : Enquête publique***

- *Décembre : APPROBATION du PLU en Conseil Municipal*

Organisation phase administrative

Prise en compte recommandations des PPAs et de l'enquête publique

Mise en application



Réseaux rue du Kattenbach

- **Projet Pilotage CCTC en co-maitrise d'ouvrage avec la commune**
- **Budget Total : estimation 190 000 € HT**
- **Budget Commune estimé 23 000 € HT**
- **Démarrage des travaux : mars 2017**
- **Fin des travaux : septembre 2017 ?**





AFUA des collines

- **Décembre 2014** : relance du projet et réunion propriétaires
- **Février 2015** demande d'engagement aux propriétaires
- **Mars 2015** réponse
- **Mai 2015** finalisation du dossier pour une demande officielle de création de l'AFUA
- **09 Septembre** : Décision CM acquisition terrains SPETZ
- **Novembre 2015** : réunion propriétaires

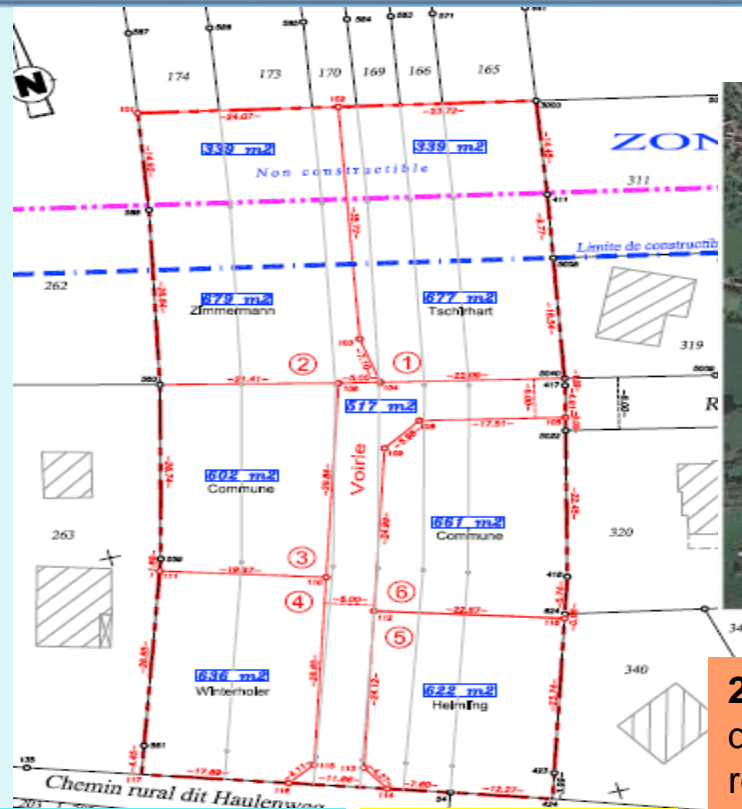
Novembre 2015 à Mars 2016 Mise au point du dossier de constitution (statuts, ...)

Mars 2016 Conseil Municipal Accord pour demande de création
29 avril 2016 dépôt de la demande au préfet

Août/sept 2016 : enquête publique

22 Décembre 2016
 AG constitutive de l'AFUA

Nov.2016 : autorisation préfectorale



2017 1^{er} trim.: définition budget, remembrement, choix techniques

Mars 2018 engagement des travaux

Juillet 2017 dépôt dossier remembrement à la préfecture
Octobre enquête publique n°2

Fin 2017 arrêté préfectoral



ROSACE et Fibre Optique

❖ Le périmètre de la concession Très Haut Débit Alsace

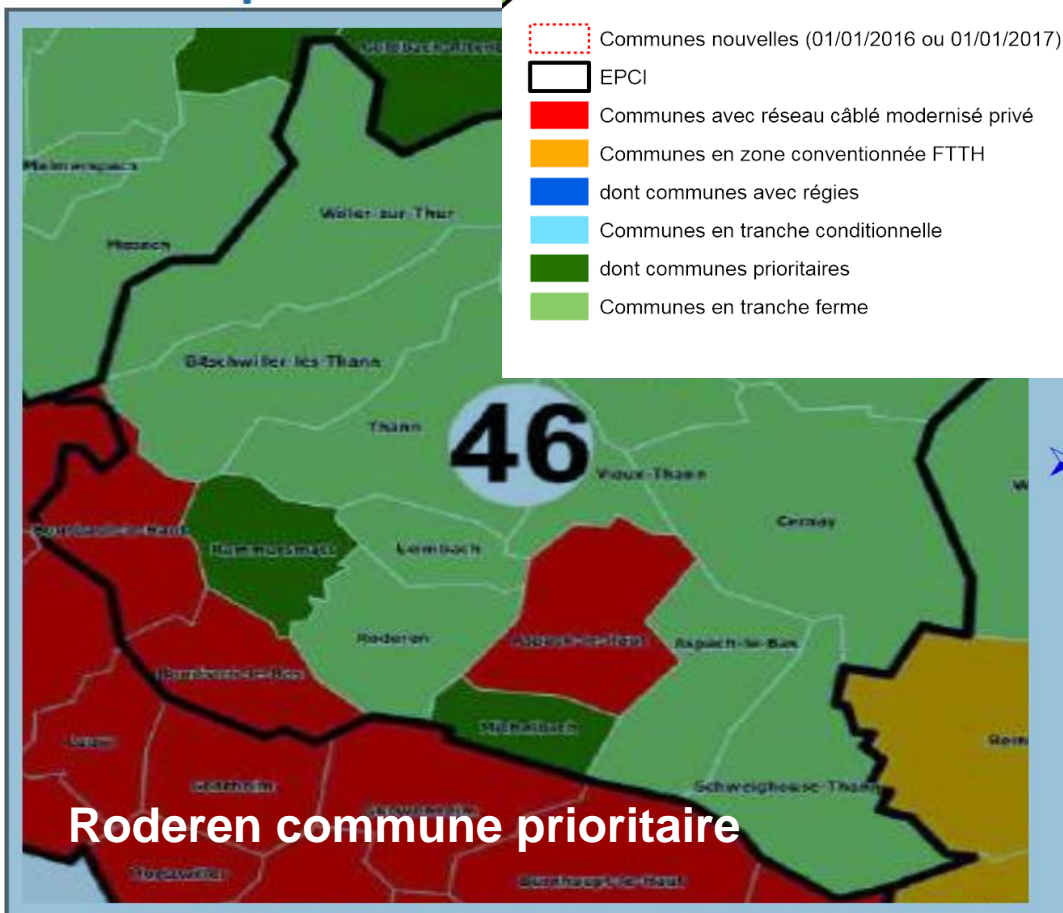
- Un réseau **exclusivement en fibre optique** (100% FTTH)
- **tranche ferme** (696 communes / ~380.000 prises) :
 - communes avec accès internet par ADSL (réseau téléphone) où
 - les opérateurs privés ne financent pas sur fonds propres un déploiement de fibre optique
 - éventuellement existe un réseau câblé, mais uniquement télédistribution
 - travaux sur 5 années, dont les 2 premières pour traiter la centaine de communes déficitaires
 - aucune commune prioritaire sur le territoire de Colmar Agglo
- **tranche conditionnelle** (110 communes / ~100.000 prises)
 - communes avec réseau câblé où le débit internet est d'au-moins 30 Mbit/s :
 - à échéance de la convention avec le câblo-opérateur
 - selon volonté de la commune / EPCI de ne pas conserver un réseau câblé
 - ✓ possibilité d'intervention publique pour passer au 100% fibre optique
 - ✓ intégration à la concession régionale au choix des communes
 - 1 commune concernée sur Colmar Agglo : Sundhoffen



ROSACE et Fibre Optique

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

❖ Le déploiement sur le territoire de la CCTC



3 communes (en rouge) ne sont pas concernées par le projet car en zone privée de réseau câblé

- Bourbach-le Bas, Bourbach-le Haut et l'ancienne commune d'Aspach-le-Haut

Les autres communes relèvent de la tranche ferme

- dont 3 communes classées prioritaires : Wattwiller, Rammersmatt et l'ancienne commune de Michelbach,



ROSACE et Fibre Optique

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

❖ Portage des 163,9 millions d'euros de subvention publique

Région Grand Est - préfinance intégralement + ~10 M€ de frais financiers sur 10 ans	163 900 000 €	100%
Europe (FEDER Alsace 2014-2020)	10 000 000 €	6,10%
Etat (FSN) <i>Accord Premier Ministre du 22/09/2016</i>	69 482 266 €	42,37%
Région Grand Est	11 720 942€	7,15%
Conseil Départemental du Bas-Rhin	3 459 034 €	2,11%
Conseil Départemental du Haut-Rhin	3 262 758 €	1,99%
54 EPCI d'Alsace ou communes à 175€/prise	65 975 000 €	de 0,29% à 2,11%

- La Région Grand Est préfinance 100% de la subvention publique
- Elle a conclu les conventions avec les 2 Départements et l'Etat
- Elle doit conclure une convention financière avec le « bloc local » (communes ou EPCI si prise de compétence)

7



ROSACE et Fibre Optique

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

❖ La contribution locale du territoire au projet

INSEE 2013	Commune 2013	Prises totales (APS 2013)	Participation financière (175€/prise)
68011	ASPACH-LE-BAS	530	92 756
68040	BITSCHWILLER-LES-THANN	1 011	176 919
68063	CERNAY	5 012	877 109
68180	LEIMBACH	370	64 802
68206	MICHELBACH	138	24 182
68261	RAMMERSMATT	117	20 543
68279	RODEREN	392	68 656
68302	SCHWEIGHOUSE-THANN	293	51 316
68322	STEINBACH	634	111 028
68334	THANN	4 529	792 520
68342	UFFHOLTZ	732	128 109
68348	VIEUX-THANN	1 428	249 826
68359	WATTWILLER	804	140 634
68372	WILLER-SUR-THUR	932	163 022
		16 922	2 961 422 <i>(1,81% de la contribution publique)</i>



ROSACE et Fibre Optique

❖ Les étapes du déploiement de la fibre optique

2016

Schéma d'ingénierie

- réseau à 3 niveaux : collecte transport et distribution
- positionnement des NRO et PM
- études année N pour travaux N+1



2017 à 2021

Travaux

- génie civil (NRO, PM fourreaux, aérien...)
- tirage de la fibre,
- branchements jusqu'au PBO



2018 à 2022

Ouverture commerciale

- les fournisseurs d'accès internet installent leurs équipements actifs dans les NRO
- ils proposent une offre fibre aux clients

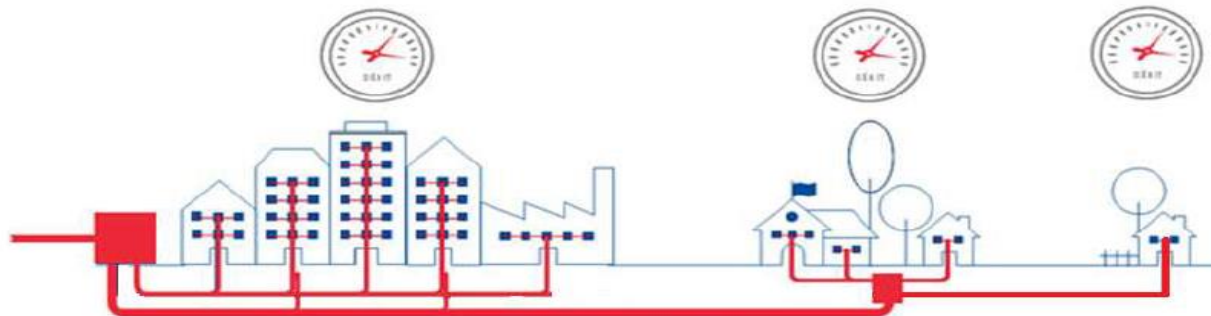


2018 à 2046

Raccordement du client final

- opération intégrée dans la concession, pas de surcoût
- réalisée à la demande des FAI, si le client souscrit un abonnement fibre

Fibre jusqu'à l'abonné (FttH)



amener la fibre dans chaque logement et chaque entreprise



ROSACE et Fibre Optique

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

❖ Le calendrier des mises en chantier

Réseau optique → **3 niveaux**

- 1. Transport, nœud de raccordement optique (NRO) Cernay + Felling**
- 2. Collecte, sous-répartiteur optique (SRO) de 300 à 800/900 lignes (réglementation)**

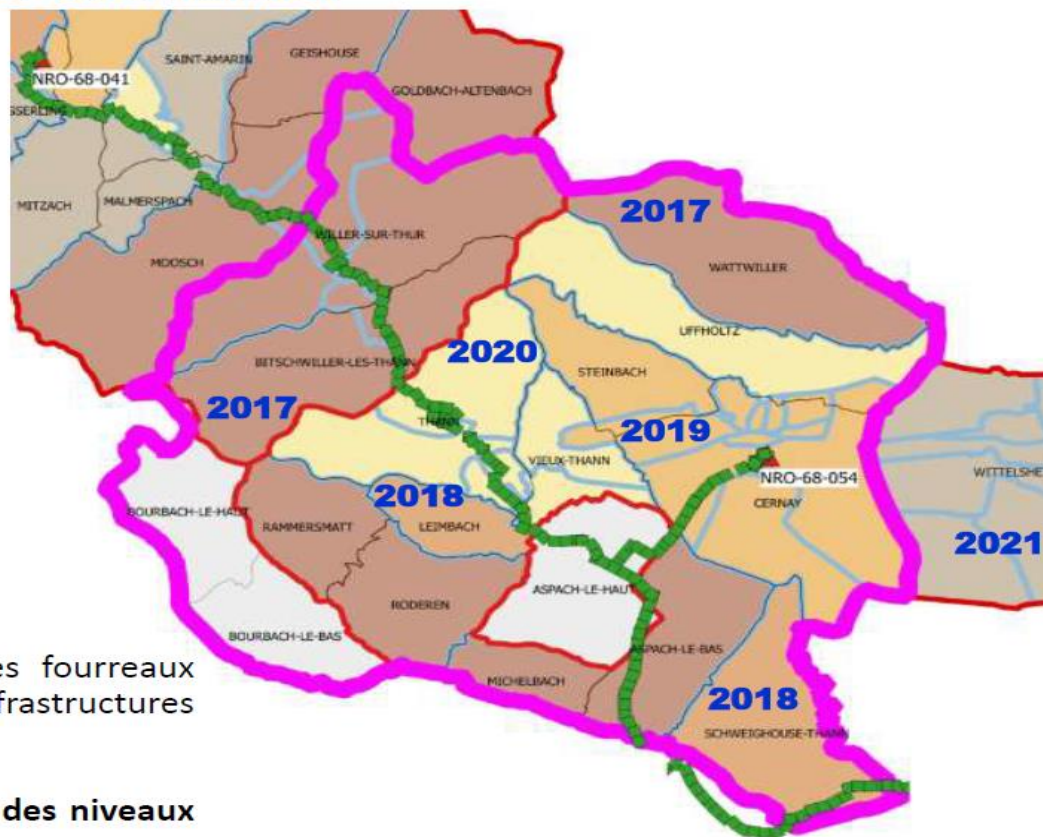
Pour ces 2 niveaux, il y aura

- réutilisation des infrastructures existantes (en vert)
- parfois des travaux (en rouge).

- 3. Distribution** vers chaque maison ou entreprise

Ce réseau reposera sur la location des fourreaux communaux, ou sur l'accès aux infrastructures d'Orange et d'Enédis.

L'échéancier tient au maximum compte des niveaux de débits actuels sur ADSL.





Aménagement environnement

- **Arrosage automatique**
- **Aménagement rue de Thann**
- **Décoration et Fleurissement**





Aménagement environnement

- Arrosage automatique
- Aménagement rue de Thann
- Décoration et Fleurissement





Aménagement environnement

- Arrosage automatique
- Aménagement rue de Thann
- **Décoration et Fleurissement**

Définition du thème et des couleurs en janvier

La déco est choisie en concertation et réalisé par les membres de la **commission convivialité et des bénévoles**.

Objectif : Apporter de la nouveauté, surprendre et embellir le village avec un budget très réduit.



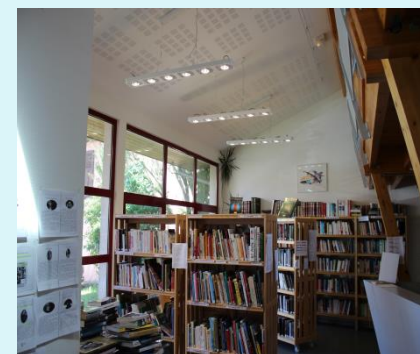


Travaux Bâtiments

- ❖ **Bibliothèque** : rénovation ECLAIRAGE réalisé
- ❖ **Accessibilité ERP** : préparation du dossier CCAS
- ❖ **Rénovations prévues** :
 - peinture une salle de classe EE
 - Charpente grange maison Tschann
 - Chaufferie et cheminée Eglise
- ❖ **Maison « Springer »** : préparation de la mise en vente pour fin 2017



Travaux Bâtiments : Bibliothèque



RÉNOVATION DE L'ECLAIRAGE EN 2017



Maison « Springer »



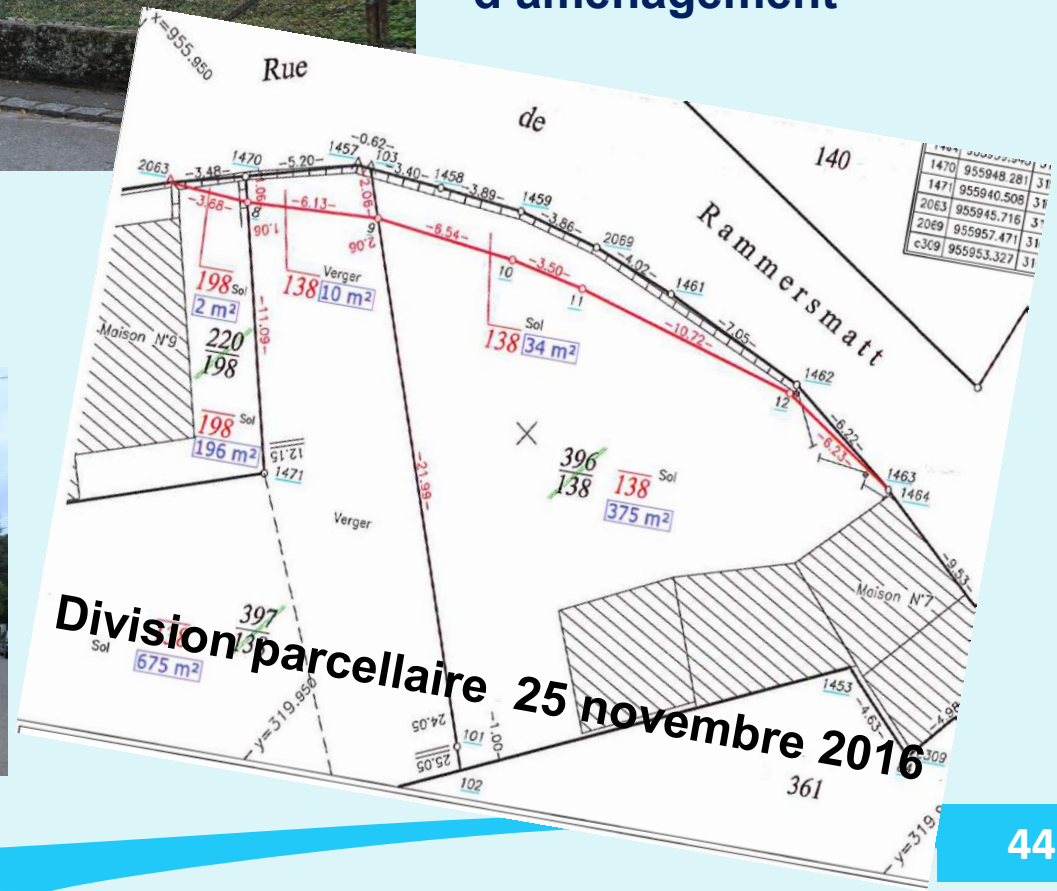
Rappels

2014 : Achat 84 500 €

2015/2016 : Etudes

Plusieurs possibilités
d'aménagement

Décision CM
décembre 2016 : mise en
vente,





Travaux de voiries

- **Aménagement sécuritaire** rue de Rammersmatt : Préparation en cours pour démarrer les travaux avant fin 2017
- **Réfection du chemin d'Aspach** : demande de subvention DETR

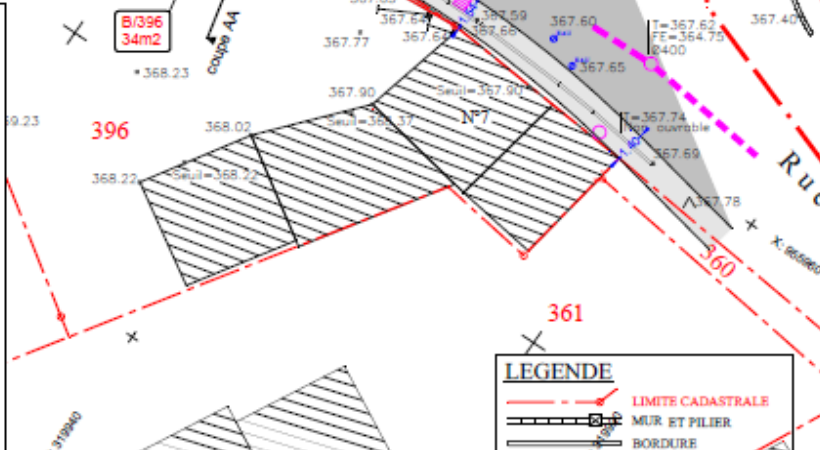
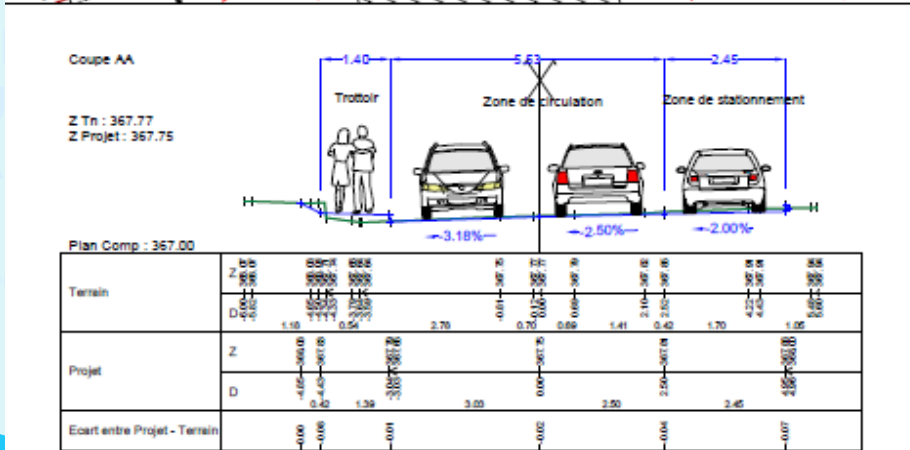
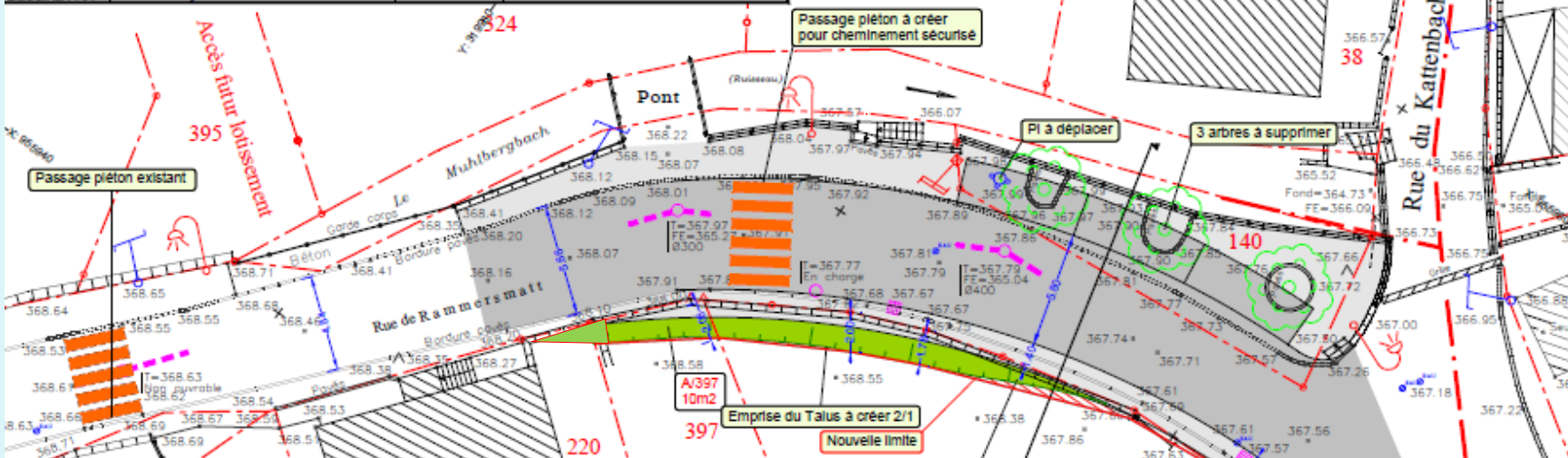




Aménagement Sécuritaire Rue de Rammersmatt

AGE
GEOMETRES EXPERTS
www.age-geometre-expert.fr

EP Rue de Rammersmatt		ECHILLE	1/200	PHASE	EP
Maître d'Ouvrage Commune de RODEREN		DOSSIER N°	R160121/A160500		
DESSINÉ PAR Cyr JENN		Fichier Mensura	EP 180816		





Affaires CCTC 2016/2017

- **Mise en place du P.L.H. (Plan Local pour l' Habitat)**
- **Décision de ne pas mettre en place un PLUi au niveau de l'EPCI**
- **Mise en conformité des statuts de la CCTC**
- **Evolution du champ des compétences culturelles**
- **Schéma de mutualisation des services municipaux et communautaires**
- **Construction d'une piscine à CERNAY**
- **Réalisation d'un giratoire au parc d'activités de THANN-CERNAY**
- **Convention de partenariat entre la SAS Ciné Croisière et la CCTC**



➤ Mise en place du P.L.H. Plan Local de l'Habitat

- Le Programme Local de l'Habitat(PLH) est l'instrument de planification et de mise en œuvre de la politique logement de la CCTC. C'est une obligation légale.
- Le dossier (Diagnostic Orientations Actions) passe au Conseil communautaire le 24 juin 2017 avant envoi au préfet et au CRHH

➤ Vote contre la mise en place d'un P.L.U.i (mars 2017)

Résumé

La Loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) aux EPIC, sauf en cas d'opposition des communes.

15 des 16 communes constituant la Communauté de Communes de Thann - Cernay (CCTC) s'opposent à ce transfert, conformément aux dispositions prévues par la Loi.

Il revient à la CCTC d'en prendre acte.



Affaires CCTC 2016/2017 : P.L.H.

Par délibération en date du 11 avril 2015, le Conseil de Communauté de Thann - Cernay a engagé l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).

Cet outil définit « pour une durée de six ans les objectifs et principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement. (article L 302-1 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH)).

Le Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes de Thann-Cernay tend à conforter le rôle moteur de la CCTC sur les questions de l'habitat de son territoire, en lien avec les volontés des communes.

Le travail d'élaboration de ce PLH a abouti à la formulation des quatre axes suivants :

Axe 1 : Développer une offre suffisante, diversifiée et équilibrée,

Axe 2 : Améliorer et adapter l'offre de logements existants,

Axe 3 : Améliorer la réponse faite aux publics spécifiques,

Axe 4 : Renforcer le rôle communautaire dans le marché du logement.



Mise en conformité des statuts de la CCTC (1/2)

Résumé

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) modifie certaines compétences que les communautés de communes doivent exercer. Une mise en conformité des statuts au 31 décembre 2016 est nécessaire pour réorganiser les compétences communautaires selon les termes de la loi.

La Communauté de communes de Thann-Cernay exerce un certain nombre de compétences, inscrites dans ses statuts, qui sont le résultat de l'addition des compétences exercées par les 2 anciennes communautés de communes et avec l'ajout récent de certains points (aménagement numérique, domaine culturel pour l'essentiel).

La loi NOTRe vise, entre autres, à étendre le domaine de compétence des intercommunalités. Ainsi sont modifiées les compétences que les communautés de communes doivent exercer à titre obligatoire et à titre optionnel.



Mise en conformité des statuts de la CCTC (2/2)

Relèvent des compétences obligatoires :

- Le développement économique et la promotion du tourisme
- L'aménagement de l'espace (à définir selon l'intérêt communautaire)
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (à compter du 1^{er} janvier 2018)
- Les aires d'accueil des gens du voyage
- La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Sont exercées à titre optionnel, au moins 3 compétences parmi un groupe de 9 compétences :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Logement et cadre de vie
- Politique de la ville
- Voirie
- Equipements culturels, sportifs, enseignement préélémentaire et élémentaire
- Action sociale
- Assainissement
- Eau (à compter du 1^{er} janvier 2018)
- Maison de services publics.

Les compétences exercées à titre optionnel doivent faire l'objet d'une précision complémentaire pour définir l'intérêt communautaire qui revient à l'intercommunalité.

Par ailleurs, les communautés de communes peuvent exercer à titre facultatif toutes compétences que les communes auront décidé de leur transférer.

La Communauté de communes de Thann-Cernay exerce déjà les compétences lui permettant de répondre aux dispositions de la loi NOTRe. Il convient cependant d'en revoir l'organisation et l'écriture pour répondre à ce nouveau schéma.



Evolution du champ des compétences culturelles

Résumé

Le champ des compétences culturelles de la Communauté de Communes de Thann-Cernay sera complété par l'aménagement et la gestion des lieux de diffusion culturelle, ainsi que par l'organisation et le soutien de l'enseignement artistique spécialisé.

Les orientations du projet considérées comme prioritaires recouvrent deux opérations majeures :

- Organiser la démarche de transfert de compétences relatives aux deux centres culturels incarnés par l'Espace GRUN de Cernay et le Relais Culturel Régional Pierre SCHIELE de Thann dans une perspective de rationalisation des moyens et de complémentarité des programmations.
- Rassembler et structurer les différents établissements de l'enseignement musical (excluant les Harmonies municipales) dans une optique de mutualisation des actions.

Evolution du champ des compétences culturelles intégrant à compter du 1^{er} janvier 2017 :

1. **Le transfert de la compétence statutaire désignée : « aménagement et gestion des lieux de diffusion culturelle / Espace GRUN de Cernay et Relais Culturel Régional Pierre SCHIELE de Thann ».**
2. **L'intégration de la compétence « organisation et soutien de l'enseignement artistique spécialisé ». Ce transfert concerne en tout 7 écoles de musique situées sur les communes de Cernay, Thann, Bitschwiller-lès-Thann, Steinbach, Vieux-Thann, Wattwiller et Willer-sur-Thur.**



Schéma de mutualisation des services municipaux et communautaires

Résumé

Les communautés de communes doivent adopter un schéma de mutualisation entre les services communautaires et ceux des communes membres. Améliorer la capacité d'action des communes, maintenir ou améliorer des services, renforcer la cohérence des politiques publiques, atteindre une plus grande efficacité économique avec des économies d'échelle, tels sont les principaux objectifs qui motivent la démarche.

Le schéma de mutualisation est construit comme suit :

- Les orientations politiques et grands principes qui soutiennent la mise en œuvre du schéma durant le mandat
- Le cadre légal et le contexte territorial
- Les pistes de mutualisation assorties d'un calendrier prévisionnel et les fiches actions dédiées à chacune de ces pistes.

Les quatre pistes retenues et détaillées dans le document de schéma de mutualisation sont :

- L'informatique et la bureautique
- Les marchés publics
- Les archives
- La maîtrise d'œuvre.

Ces 4 thématiques seront traitées pour une mise en œuvre progressive entre 2017 et 2020.



Construction d'une piscine à Cernay

Résumé

La construction d'une nouvelle piscine à Cernay figure parmi les priorités inscrites dans le projet de territoire de la Communauté de communes de Thann-Cernay. Après les études de définition des besoins et de faisabilité, la programmation du futur équipement peut être arrêtée afin d'engager le concours d'architecture et d'ingénierie pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre de l'opération.

Les orientations générales du programme du futur équipement sont proposées sur la base suivante :

- 1 bassin sportif de 5 couloirs (surface 312.50 m², profondeur de 1.80 à 3.50 m)
 - 1 bassin de récupération et d'activités de 120 m² dédié à l'apprentissage de la natation et aux activités (aquagym, aqua bike, bébés nageurs...)
 - 1 zone pour la détente et le bien-être avec hammam, jacuzzi, douches ludiques
 - 1 pataugeoire intérieure (surface 30 m²) dotée d'éléments ludiques
 - 1 aire de jeux d'eau extérieurs
-
- vestiaires, sanitaires, stockage
 - locaux pour l'accueil et l'administration
 - locaux pour les clubs (réunion et stockage)
 - locaux techniques.

La surface bâtie totale s'élève à 2 375 m², sur une surface extérieure totale de 5 238 m².

Le coût de l'opération est évalué à 8 453 000 € HT avec un coût prévisionnel de travaux de 6 500 000 € HT et un coût prévisionnel de maîtrise d'œuvre de 771 000 €.

L'opération sera menée en maîtrise d'ouvrage publique, l'exploitation étant assurée en régie simple.



Affaires CCTC 2016/2017 : giratoire d'accès au parc d'activité Thann-Cernay à Aspach-Michelbach

Réalisation prévue en 2018/2019 dans le cadre du barreau routier

Résumé

En vue de réaliser un giratoire d'accès au Parc d'activités de Thann-Cernay et une piste cyclable reliant la sortie de Vieux-Thann à ce giratoire, il est proposé au Conseil de Communauté de valider la mise en œuvre d'une co-maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin.

La Communauté de Communes de Thann-Cernay a pour projet d'améliorer la desserte du Parc d'activités de Thann-Cernay. Dès lors, il est envisagé la création par anticipation d'un second accès sur la RD 103 reliant Vieux-Thann à Aspach-Michelbach, permettant ainsi à terme un accès direct au barreau routier de Vieux-Thann et la liaison avec la RN66.

Dans le cadre du réseau routier départemental, le Département du Haut-Rhin est compétent, pour la réalisation de tel aménagement constituant une voirie départementale.

La Communauté de Communes, quant à elle, réalisera la voirie interne du Parc d'activités de Thann-Cernay se raccordant à ce giratoire.

Ainsi, la Communauté de Communes de Thann-Cernay et le Département du Haut-Rhin sont ainsi chacun maître d'ouvrage sur partie de l'ouvrage relevant de leur compétence.

Dans ce contexte, et afin d'optimiser les moyens techniques et financiers, il est nécessaire de recourir aux modalités de la co-maîtrise d'ouvrage permettant ainsi de maîtriser les délais de réalisation d'un tel ouvrage prévu pour l'année 2017.

Coût : 500 000 € HT



Partenariat entre SAS Ciné Croisière , le relais culture, l'Espace Grün et la CCTC

Résumé

Dans le cadre du projet d'implantation du nouveau complexe cinématographique situé dans la zone de la Croisière à Cernay, une convention de partenariat sera passée entre le porteur du projet SAS Ciné Croisière d'une part, et l'Espace Grün de Cernay, le Relais Culturel Pierre Schielé de Thann et la Communauté de Communes de Thann – Cernay d'autre part.

**Ciné Croisière
apportera un soutien
financier annuel de
compensation à
l'Espace Grün et au
relais culturel**

La Société Ciné Croisière s'engage à apporter un soutien financier à l'Espace Grün et au Relais culturel Pierre Schielé plafonnée à 13 576 €, par structure, par période de douze mois.

Le montant de ce soutien financier est équivalent à la différence entre le résultat brut d'exploitation de la dernière année civile précédent celle de l'ouverture du complexe, et les résultats des sept années suivant l'ouverture du complexe.

La société Ciné Croisière (SAS) a envisagé suite au refus par la CDAC et CNAC du projet de la société CGR, jugé surdimensionné, un projet plus adapté à l'environnement cinématographique du territoire (7 salles pour un total de 976 fauteuils). Ce projet a été discuté avec les associations Espace Grün et Relais Culturel Pierre Schielé ainsi qu'avec la CCTC afin de :

- travailler en collaboration, notamment dans la programmation des films,
- renforcer les synergies, mettre en place et développer un partenariat en matière de diffusion des œuvres cinématographiques au sein des différentes entités (festivals, promotion etc...),
- mettre en valeur les activités globales de l'ESPACE GRÜN et du RELAIS CULTUREL PIERRE SCHIELE (spectacles vivants, animations, expositions etc...), au sein du complexe,
- soutenir financièrement l'ESPACE GRÜN et le RELAIS CULTUREL PIERRE SCHIELE dans l'hypothèse d'un impact financier, pour ces lieux de diffusion cinématographique, des activités du complexe.

La Société Ciné Croisière s'engage à mettre en valeur, au sein de son complexe, toutes les activités de l'Espace Grün de Cernay et du Relais Culturel Pierre Schielé de Thann par la mise à disposition permanente d'un écran pour diffusion de leurs informations.

La convention de partenariat est convenue pour une durée de sept ans, à compter de la date d'ouverture du complexe cinématographique.



Mouvement du Personnel Communal

Année 2016

Secrétariat de Mairie

- Départ en retraite de Mme J. Francescon au 1er juillet
- Arrivée Mme Muriel Couturier en avril
- Absence pour maladie de Mme Anita Ehret dès août
- Remplacement par Mme Marielle Guedes

Service postal

- Accident Mme Edwige Hueber en aout
- Remplacement par Mme Marielle Guedes → Février 2017

Année 2017

Secrétariat de Mairie

- Départ de Mme Muriel Couturier en août
- Embauche en cours pour le remplacement
- Maladie longue durée de Mme Anita Ehret

Service technique

- Maladie et fin de contrat : Dominique GRASS
- Fin de Contrat d'entretien ménage : Mme Hamdouni



Etudes et réflexions en cours

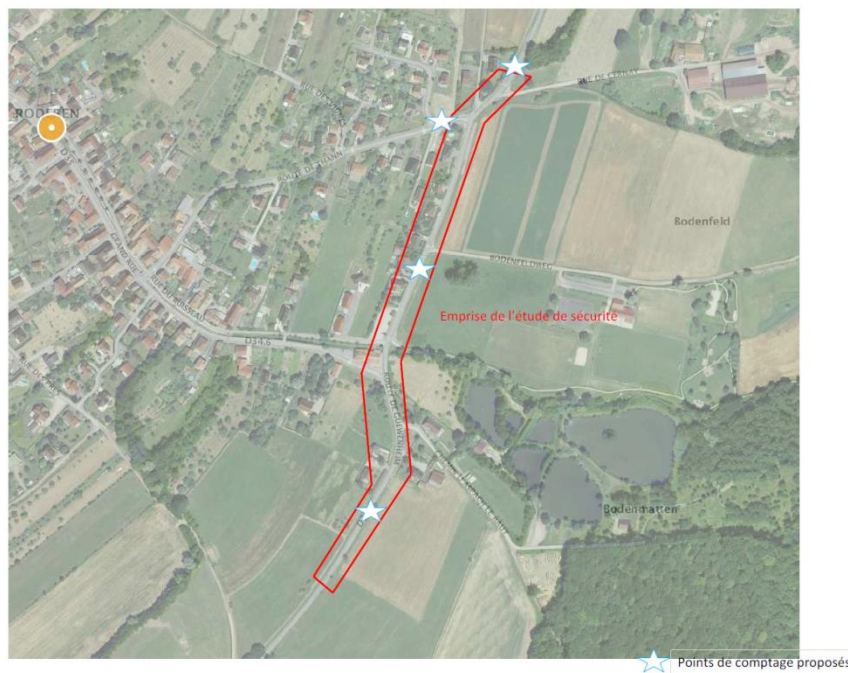
- Sécurité RD 35
- Piste cyclable
- Télécommunication/Internet/Mobile
- Compteur électrique « Linky »
- Commune « Nature »
- Commerce de proximité : boulangerie
- Amélioration du chauffage des bâtiments publics



Sécurité RD 35

Convention d'études avec le Cabinet MERLIN au 5 mai 17

EMPRISE ETUDE DE SECURITE A RODEREN (RD34.1)

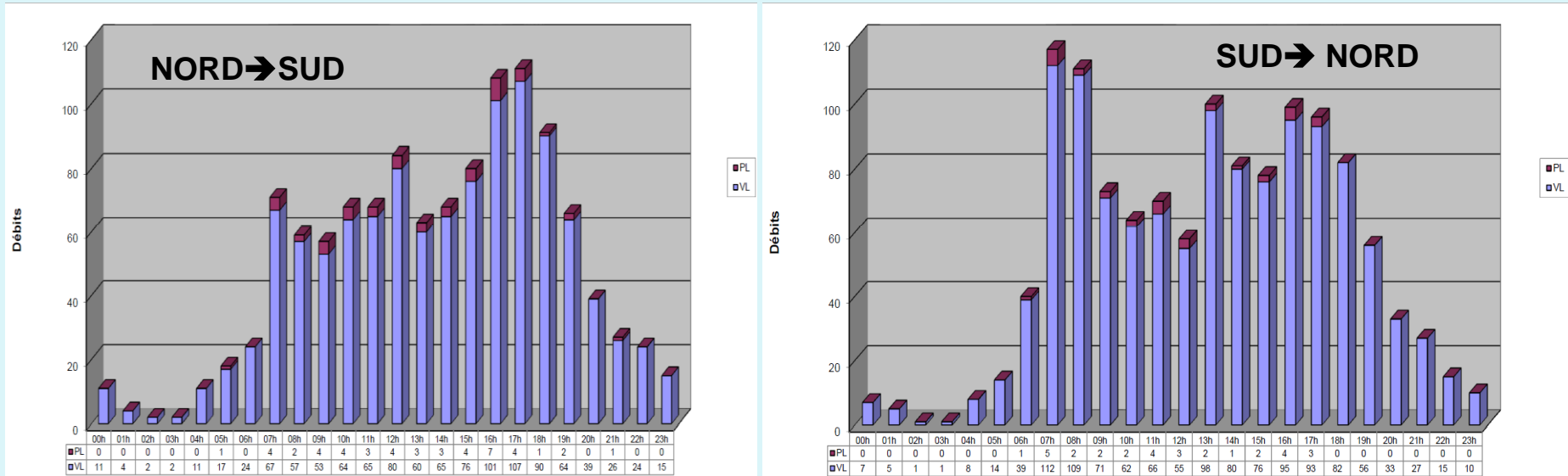


★ Points de comptage proposés





Sécurité RD 35



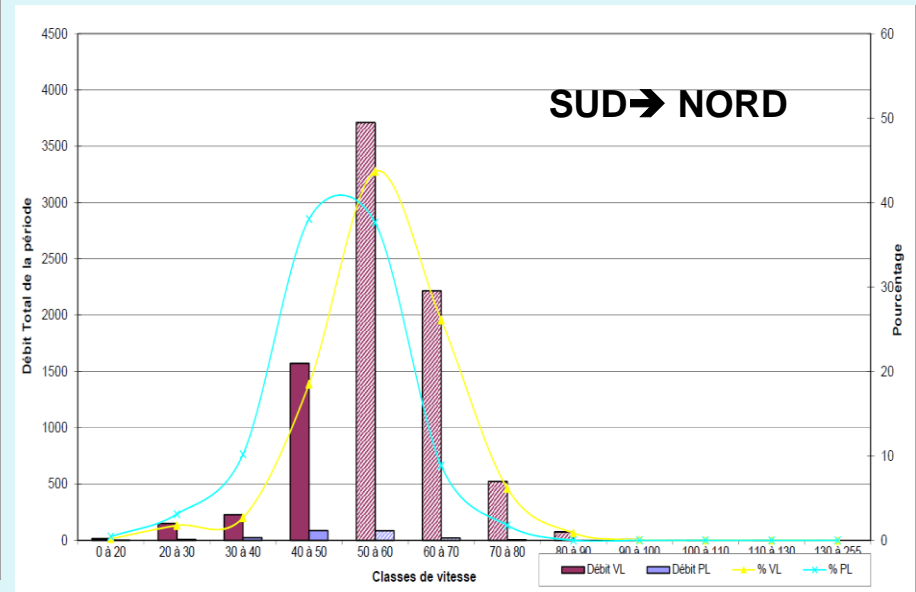
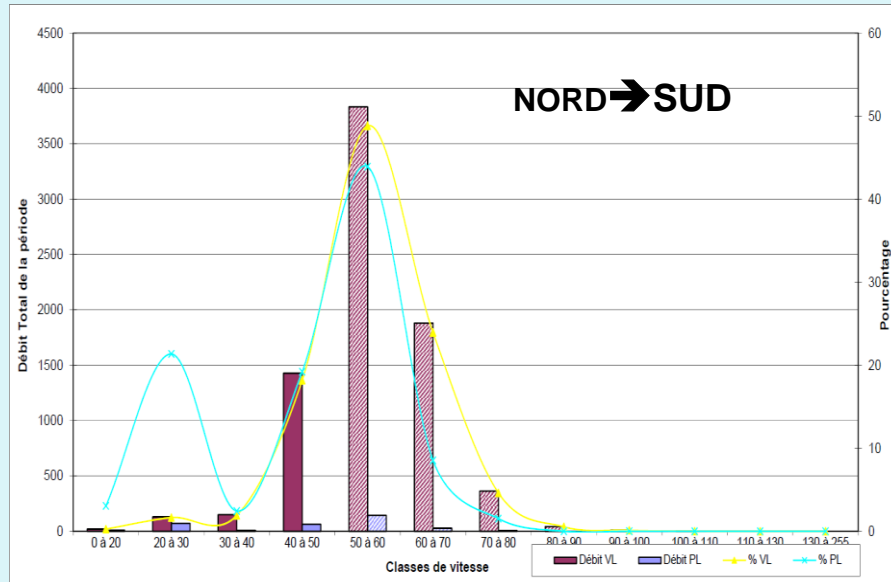
Débit Moyen de Jour	1082	1038	46	4.00	1184	1154	31	2.00
Débit Moyen de Nuit	88	86	1	1.00	61	61	0	0.00
Débit Moyen Jours ouvrés	1252	1201	51	4.00	1340	1300	43	3.00
Débit Moyen Sam. & V.F.	1086	1045	44	4.00	1171	1151	24	2.00
Débit Moyen Dim. & Fériés	902	872	30	3.00	927	921	6	0.00

Nombre de véhicules /heure



Vitesses

Sécurité RD 35



Vitesse (km/h)	Sens 1			Sens 2		
	TV	VL	PL	TV	VL	PL
Vitesse moyenne/période	55	56	46	56	56	49
Vitesse moyenne de jour	55	56	46	56	56	49
Vitesse moyenne de nuit	57	57	44	57	57	45



Débits et Vitesses

Sécurité RD 35

Synthèse de l'analyse du Mercredi 17/05/2017 à 16:00 au Mercredi 24/05/2017 à 15:45

Débit (Véhicules)	Sens 1				Sens 2			
	TV	VL	PL	%PL	TV	VL	PL	%PL
Débit Total sur la période	8181	7853	328	4.01	8721	8495	226	2.59
Débit Moyen Journalier	1170	1124	47	4.00	1245	1215	31	2.00
Débit Moyen horaire	49	47	2	4.00	52	51	1	2.00
Débit Moyen de Jour	1082	1038	46	4.00	1184	1154	31	2.00
Débit Moyen de Nuit	88	86	1	1.00	61	61	0	0.00
Débit Moyen Jours ouvrés	1252	1201	51	4.00	1340	1300	43	3.00
Débit Moyen Sam. & V.F.	1086	1045	44	4.00	1171	1151	24	2.00
Débit Moyen Dim.& Fériés	902	872	30	3.00	927	921	6	0.00

Les débits moyens sont calculées à partir de la somme débits horaires moyens correspondants.

Vitesse (km/h)	Sens 1			Sens 2		
	TV	VL	PL	TV	VL	PL
Vitesse moyenne/période	55	56	46	56	56	49
Vitesse moyenne de jour	55	56	46	56	56	49
Vitesse moyenne de nuit	57	57	44	57	57	45
Nbre d'excès de vitesse	6305	6128	177	6642	6533	109
V85	66	66	59	67	67	59
V50	56	56	51	56	56	50
V15	46	46	26	45	46	40

Les moyennes sont calculées à partir des totaux de la période.

V85, V50, V15 : Vitesse en dessous de laquelle roulent 85%, 50%, 15% des usagers



Piste cyclable

- inclue dans le PLU (PADD & plan de zonage)

Discussions menées avec M. Straumann président du CD

- Programme existant en cours au département
- nouveaux projets en attente
- Echanges avec communes voisines

- en attente d'un projet coordonné au niveau
DEPARTEMENTAL et de finances



Piste cyclable





Télécommunication/Internet mobile

- **besoin indiscutable** et situation actuelle non satisfaisante

- **Actions menées**
 - Intervention du maire auprès de la sous préfecture
 - inclusion par la préfecture dans la liste des communes objet d'un plan de mesures
 - Mesures faites en novembre 2016
 - Inscription effectuée sur le site France Mobile – Plateforme de remontée des problèmes de couverture mobile



Compteur électrique « Linky »

- **RODEREN concerné à partir de Septembre 2017**

- **Les inquiétudes** des usagers
 - ondes,
 - Sécurité des données (CNIL)

- **Les nouveautés** et les apports :
 - meilleure connaissance de sa consommation
 - plus de relevé , facturation au réel
 - télégestion des abonnements, des ouvertures
 - gestion de l'autoconsommation



Commune « Nature » et aménagement paysager

Commune « Nature »

- demande faite auprès de la FREDON **Début janvier 2017**
 - pour adhérer
 - pour obtenir la mention « Commune Nature »

- Redéfinition de la **nouvelle charte en cours**

- Prochaine campagne au **Printemps 2018**

Aménagement paysager

Etude en cours pour aménager les 3 entrées du village, avec les objectifs :

- Planter des arbustes pérennes et résistants à la chaleur
- Concentrer le fleurissement au centre du village
- Réduire le temps d'arrosage et apporter plus de sécurité aux ouvriers



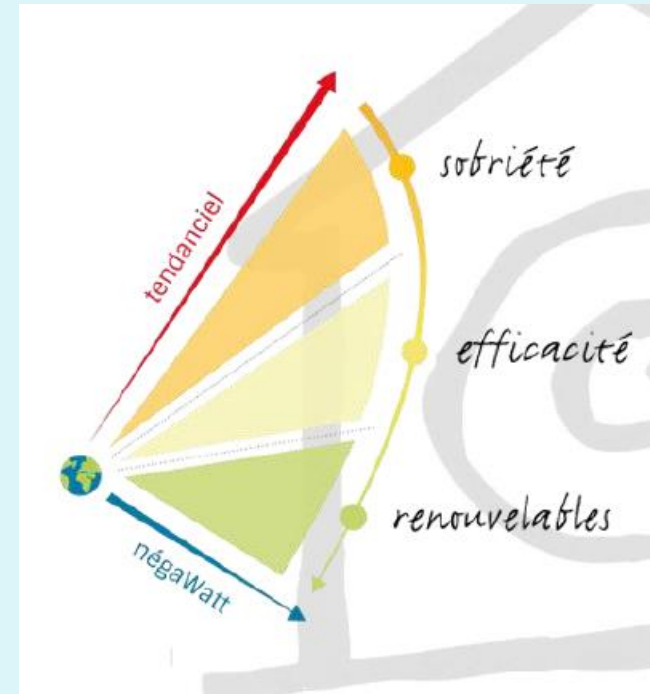
Commerce de proximité : boulangerie Hurth



Alter Alsace Energies vous accompagne ...

- Quelle est la consommation énergétique de vos bâtiments publics ?
- Comment fonctionne votre chaufferie ?
- Quel est le potentiel EnR de votre commune ?

Grâce au conseil en énergie partagé l'énergie n'aura plus de secret pour vous et vous ferez des économies !



Alter Alsace
Energies

Association de droit local, à but non lucratif, créée en 1980

PROMOTION DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES



Merci

